

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BENIN

46ème année — numéro 570

14 Février 1992 — 100 Francs CFA

LE PRESIDENT NICEPHORE D. SOGLO FACE A LA PRESSE DES ATTENTES A PEINE COMBLEES

Le Président Nicéphore Dieudonné Soglo a donné sa première conférence de presse de l'année (1992), le 31 janvier dernier à la Coupole du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération. Il avait promis de multiplier ses rencontres avec la presse, mais on se doit de relever qu'il s'est écoulé six bons mois entre la dernière conférence de presse et celle qui s'est déroulée, il y a deux semaines. Peut-être que le Chef de l'Etat n'avait pas grand-chose de consistant à offrir à la presse « avide », bien que ce ne furent jamais les sujets de discussion, les dossiers d'intérêt national et des occasions de concertations qui aient manqué ces six derniers mois. Mais en fin, mieux vaut tard que jamais ! L'opinion publique et surtout la presse nationale avaient ardemment souhaité cette conférence de presse. Et voilà qui est chose faite. Seulement, il faut aller bien au-delà pour s'interroger sur la finalité de ces conférences de presse du

Président de la République. A première vue, elles offrent au Gouvernement, l'occasion de faire connaître et d'expliquer son action, mais aussi malheureusement, semble-t-il, d'afficher en public son autosatisfaction pour le travail accompli par chaque département ministériel, entre deux rencontres avec les médias. C'est du moins l'impression qui se dégage de ces rencontres du Gouvernement avec la Presse, initiées depuis la Transition. Et le dernier face à face entre les deux institutions a largement donné, à nouveau, cette impression, eu égard aux allures, aux méthodes et au ton « ex-cathedra » de la plupart des communications. A l'instar de leur chef, les ministres rivalisaient d'ardeur pour faire le plus gros plan possible sur leurs réalisations, encouragés qu'ils étaient, pour la plupart d'entre eux, par le Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement lui-même qui n'hésitait pas à agrémenter, par de petites relances bien senties, les prestations de ses collaborateurs,

et même à décerner des satisfécit à certains d'entre eux par l'expression désormais consacrée : « Très bien » ! « Tout le monde, il est beau, tout le monde, il est formidable ».

Cette impression se trouve par ailleurs d'autant plus justifiée qu'au regard de l'acharnement avec lequel le Gouvernement et son chef ont défendu les principaux dossiers pendant cette conférence de presse, notamment celui de la privatisation de la « Béninoise », il est permis de s'interroger sur les motivations réelles qui sont à la base du choix de cette date du 31 janvier 1992 pour ce rendez-vous avec le monde des médias alors que l'interpellation du Gouvernement par le Parlement sur ledit dossier était prévue pour le 10 février. Les prochains débats à l'Assemblée Nationale nous édifieront sur cette question.

(Lire la suite à la page 2)

A L'ECOUTE DU PAPE



L'ECONOMIE LIBRE A BESOIN, POUR SUBSISTER, D'IMPORTANTES VERTUS MORALES

« L'effondrement des régimes collectivistes dans les pays de l'Europe de l'Est est en train de démontrer que la liberté et la créativité de la personne humaine doivent aussi être mises au centre de l'ordre économique. Là où cela n'est pas fait, là où la responsabilité de chaque être humain n'est pas respectée ni adéquatement mise en valeur, tout le groupe social s'en ressent et en souffre, avec un grave préjudice pour l'activité économique elle-même.

D'autre part, l'économie libre a besoin, pour subsister, d'importantes vertus morales, comme le sens du travail, la sincérité et la loyauté dans les rapports réciproques, la force de prendre des décisions importantes, la capacité d'assumer avec courage des devoirs et des risques. Il est important de rappeler tout cela au moment où bon nombre de pays d'Europe entreprennent le difficile chemin vers la construction de nouvelles structures économiques, plus aptes à satisfaire les exigences et les attentes des gens.

Mais il est tout aussi important de rappeler que la liberté économique n'est qu'un aspect seulement ou une dimension de liberté humaine et qu'elle doit donc être coordonnée aux autres, si elle ne veut pas devenir elle-même un instrument d'oppression. Il existe des biens que l'on ne peut acquérir sur le marché : par-

(Lire la suite à la page 10)

UNE HISTOIRE D'AMOUR : ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE (E.S.D.)



(Lire nos informations en page 3)

SOMMAIRE

- Verification des diplômes page 2
- Quartier latin ou quartier passif ? 4
- Façons de parler 5
- Servantes de la lumière du Christ 6
- Œuvres pontificales missionnaires 9
- Presse officielle et pouvoir 11
- La CERAQ: Un appel à la justice et au partage 12
- Brésil: Les enfants assassinés 12

LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE



VERIFICATIONS DES DIPLOMES

La conférence de presse du Président de la République, M. Nicéphore Diédoungbé Soglo, le vendredi 31 janvier 1992, entouré des membres de son gouvernement nous aura appris beaucoup de choses et surtout nous aura laissés sur notre faim.

Entre autres, on dit publiquement que parmi les difficultés rencontrées par nos ministres, dans l'exécution correcte de leurs tâches, se trouve l'exiguïté ou le manque de locaux pour conserver les dossiers. C'est dire que certains départements ministériels ont été créés avant qu'on n'ait pensé aux immeubles devant les abriter. Est-ce possible ? Alors que toutes les assurances nous avaient été données,

Mais notre propos aujourd'hui a trait au prétexte, que nous n'osons pas croire fallacieux, avancé par M. le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative pour justifier la lenteur et même la non exécution de la vérification des diplômes, une des tâches essentielles à lui confiées pour des raisons d'efficacité que vous savez. Et cette délicate et urgente mission bute sur le défaut de locaux adéquats pour stocker les diplômes à vérifier ! A-t-on vraiment besoin de lieu de stockage pour vérifier les diplômes ? C'est, du reste, le moyen le plus sûr d'aider à leur disparition ou à leur destruction par les cafards. Ne semble-t-il pas plus indiqué et plus efficace d'envoyer dans les différents services des commissions intégrées et bien préparées ?

Soyons de temps en temps sérieux. Qu'est donc devenu le travail entamé par le prédécesseur du Ministre Alabi Antoine Gbégan ? Comme la fumée, il s'est sans doute envolé. Comment en est-on arrivé là quand on sait que c'est surtout, sinon uniquement, à cause de cette besogne, difficile certes, que l'ancien ministre

(Lire la suite à la page 10)

LE PRESIDENT NICEPHORE D. SOGLO FACE A LA PRESSE DES ATTENTES A PEINE COMBLEES

(suite de la première page)

« LA BENINOISE » : UN DOSSIER AMBIGU

Il y a peine à croire qu'en convoquant cette rencontre, il n'entrait pas dans les intentions de l'Exécutif de préparer l'opinion publique à soutenir sa position dans cette délicate affaire, avant le face à face avec les Députés qui ne promettait nullement d'être une partie de plaisir.

De toutes façons, si telles étaient les visées du Gouvernement, il y a lieu de craindre que la conférence de presse n'ait pas vraiment produit l'effet escompté. Car, on aurait tort de croire que les travailleurs seraient disposés à abandonner les revendications relatives à leurs arriérés de salaires de 1988, qu'ils n'ont d'ailleurs de cesse de réclamer vigoureusement au Gouvernement ; de même, l'unanimité ne semble pas franchement se réaliser autour de l'idée selon laquelle il faille privatiser coûte que coûte « La Béninoise » et ce, dans des conditions presque sibyllines, pour s'offrir les moyens d'apurer cette dette qui, selon toute vraisemblance, produit sur le gouvernement les mêmes effets qu'une arête de poisson dans la gorge d'un mangeur trop pressé.

A côté de la privatisation de « La Béninoise » et des retombées sociales importantes qu'engendrerait cette opération, il reste à prouver que certains travailleurs accepteraient de renoncer, ne serait-ce que pour un certain temps encore, à leurs arriérés de salaires. De ce point de vue, il faut donc reconnaître qu'il serait hâtif, voire irréaliste d'espérer de la part de la population en général, et particulièrement du monde des travailleurs, une adhésion spontanée et massive aux thèses du gouvernement dans ce dossier plus que sensible et qui, désormais ne laisse pratiquement plus personne indifférent.

Et il faut ajouter que malgré le débailage intense opéré sur cette affaire à la coupole du MAEC le 31 janvier dernier, ni le Chef de l'Etat, ni aucun de ses ministres appelés à la rescousse n'ont réussi à faire la lumière sur les raisons pour lesquelles, parmi les soumissionnaires de l'appel d'offres, seul le Groupe CASTEL BGI a réussi à faire des propositions de prix qui se rapprochent, et de très près, de ceux préconisés par la mission d'évaluation de « La Béninoise ». Il va sans dire qu'une offre supérieure ou équivalente au montant de l'estimation vaut bien mieux qu'une proposition qui lui serait inférieure.

A en croire le Gouvernement, il s'agirait là d'un détail de moindre

importance par rapport au poids réel du problème. L'essentiel serait, selon nos dirigeants, de veiller à ce que « La Béninoise » soit effectivement privatisée aux meilleures conditions financières et que les retombées de l'opération puissent servir à s'offrir les moyens de réaliser un programme social qui couvrirait, entre autres, le paiement d'un mois d'arriéré de salaire de 1988, le financement de l'insertion des jeunes diplômés sans emploi, le dédommagement des spoliés de la Révolution, et, dans une moindre mesure, la construction du siège de l'Assemblée nationale.

En somme, de quoi trouver de nouvelles raisons pour poser un certain nombre d'actes, en parler savamment et peut-être ensuite afficher une nouvelle fois son autosatisfaction lors des conférences de presse futures.

LORSQUE SOGLO RABROUE SES MINISTRES

L'autre impression qui se dégage de cette conférence de presse du 31 janvier dernier est que, sur certains dossiers, très sensibles du reste pour la Nation, comme l'organisation de la table ronde économique ou encore le contrôle des diplômes dans le cadre de l'assainissement de la Fonction Publique, le Président Soglo ne semble pas avoir une connaissance suffisamment précise de ces dossiers. Ce qui laisse à penser dans ce cas que le Chef de l'Etat ne se contenterait que des rapports et des fiches élaborées par ses collaborateurs. Une telle attitude comporte sans doute des dangers qui ne sont plus inconnus des Béninois, chacun d'eux ayant encore à l'esprit le triste souvenir des conséquences malheureuses de cette pratique en ce qui concerne le règlement des problèmes épineux de l'Etat.

Cette crainte a d'ailleurs failli se justifier lorsqu'en écoutant les

ministres Vieyra et Gbégan s'expliquer sur l'état d'avancement de ces dossiers dont il est question plus haut, et s'étant probablement aperçu qu'une certaine lenteur caractérisait le traitement de ces affaires, le Chef de l'Etat a élevé le ton, brièvement, pour signifier son agacement et jusqu'à dire « Je crois qu'il faut désormais aller vite. Je n'aime pas que ces choses-là traînent ». Autre attitude de rappel amical à la limite de la réprimande, le Chef de l'Etat la manifestera quelques minutes plus tard à l'égard du Ministre Félho de la Défense, mais heureusement, sur un tout autre registre cette fois-là : celui de l'obligation de réserve, du « secret d'Etat » non scrupuleusement respecté par le ministre.

Il reste cependant à faire remarquer que cette attitude du Chef de l'Etat risque, à plus ou moins brève échéance, de rendre certains des ministres frileux, comme on en a déjà vu dans ce pays ; ce qui, sans doute, entraverait dangereusement l'indispensable communication entre le Président de la République et ses collaborateurs immédiats pour une gestion heureuse des affaires de l'Etat.

Le rendez-vous du 31 janvier dernier a également offert l'occasion de traiter de la question de la censure.

Bien que le phénomène ayant permis le Renouveau démocratique et, par voie de conséquence, leur accession au pouvoir, ait démontré, si besoin en était, la vanité des systèmes bâtis sur la peur et la délation, les dirigeants actuels du Bénin auraient sans aucun doute tort de vouloir vivre, comme bien d'autres avant eux, dans un univers ouaté, qui exclut la critique et, à la limite, l'analyse objective. Et malgré les dénégations des uns et des autres sur la question, les récents limogeages et autres affectations, qui sem-

(Lire la suite à la page 10)

LA CROIX DU BENIN

Rédaction et Abonnements
« LA CROIX DU BENIN »
B. P. 105 - Tél. 32-11-19

Compte :
C. C. P. 12-76
COTONOU

Directeur de Publication
BARTHELEMY
CAKPO ASSOGBA

Dépôt légal n° 721

Tirage : 6.300 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un	
Abonnement de Soutien	4000 à 6000 F CFA (80 à 120 FF)
Abonnement de Bienfaiteur	6000 à 8000 F CFA (120 à 160 FF)
Abonnement d'Amitié	8000 F CFA et plus (160 FF et Plus)
Changement d'adresse	100 F CFA
Ordinaire	Avion
- Bénin	2400 F CFA
- Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal, Togo	2500 F CFA
- Ouhon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun, R. C. A.	2500 F CFA
- France	50 FF
- Nigeria, Gambie, Ghana, Liberia, Sierra Leone	3200 F CFA
- Kinshasa (Zaire)	3200 F CFA
- Kenya, Angola, Ouganda, Tanzanie	3200 F CFA
- Europe (incluant la France)	3200 F CFA
- Amérique (Nord - Centrale - Sud)	3200 F CFA

IMPRIMERIE NOTRE-DAME TEL. 32-12-01 COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

UNE HISTOIRE D'AMOUR : ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE (E. S. D.)

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré ».

Cette réflexion du Père Joseph Wresinski donne plein sens à la cérémonie d'inauguration et de bénédiction du Centre d'écoute et d'orientation et du Bloc d'ateliers pour les Enfants en Situation Difficile, infrastructures implantées derrière la station SONACOP du quartier Sainte-Rita et qui sont une réalisation de l'archevêché de Cotonou, Mgr Isidore de Souza qui présidait la cérémonie dans l'après-midi du jeudi 30 janvier 1992 à 16 heures. Ce Centre et ce Bloc, à en croire le responsable du projet « Enfants en Situation Difficile (E.S.D.) », M. Jean-Baptiste Babo,

permet déjà à près d'une vingtaine de jeunes de se familiariser avec les activités agro-pastorales...

Le foyer d'accueil dénommé Carrefour d'écoute et d'orientation (C.E.O) et le bloc d'ateliers sont édifiés sur un domaine attribué à l'archevêché de Cotonou par l'Etat béninois. Leur construction a été financée par Emmaüs International. Ils sont, tous les deux, comme le dit la dénomination, des lieux d'accueil et d'écoute. Ce Centre (C.E.O) dont la capacité est de 15 jeunes peut accueillir pour une durée maximale de 15 jours, des mineurs appréhendés et qui devraient normalement être en détention préventive. Toutefois, des difficultés subsistent, constatera M. Babo, parce qu'il semble que la police, avec laquelle doit s'instaurer une collaboration étroite, n'a pas encore saisi la portée éducative du projet et hésite à remettre les jeunes appréhendés qui, malheureusement continuent à passer des nuits traumatisantes dans les « violons » des commissariats. C'est pourquoi, cette cérémonie de bénédiction fort simple, devra faire connaître ces lieux aux autorités et aux familles.

Ainsi, dira M. Babo, se dissiperont l'incompréhension et la méfiance, afin que les mesures de garde et d'éducation préconisées dans l'ordonnance 69/23/PR/MJL du 10 juillet 1969 qui crée le tribunal des enfants et met un accent sur le redressement de la jeunesse délinquante puissent trouver un meilleur champ d'application pour le mieux-être de notre jeunesse qui vit actuellement des moments délicats.

LE DEBUT D'UNE VASTE AVENTURE

Nous nous permettons d'espérer que ce souhait exprimé par M. Babo au terme de son mot d'ouverture fera l'objet d'une bienveillante attention de la part des autorités poli-

tico-administratives de notre pays fortement représentées à cette cérémonie : Mme Véronique Ahoyo, MM. Yves Yehouessi et Théophile N'Da respectivement Ministre du Travail de l'Emploi et des Affaires Sociales, Ministre de la Justice et de la Législation et Directeur de la Police Nationale, D'ailleurs pour M. Yves Yehouessi, cette cérémonie n'est que le début d'une vaste aventure dont il faudra suivre les phases. Ce Centre, dira-t-il, doit être en liaison, en symbiose même avec le Centre de Sauvegarde d'Agblangandan qui renait progressivement de ses cendres. Car notre jeunesse est en situation très délicate dans un pays qui lui-même est en situation délicate, poursuivra l'orateur avant d'indiquer qu'il ne sert à rien d'enfermer dans une prison des jeunes qui ne sont peut-être pas encore conscients des forfaits qu'ils ont pu commettre ; et la promiscuité, la vie en commun avec de grands criminels sont loin de constituer une solution pour la récupération de ces enfants. L'essentiel est donc de tenter de les récupérer, de les réhabiliter pour en faire des hommes de demain.

Ce noble idéal suppose l'action concertée de tout le monde en vue de lutter pour faire reculer les frontières de la misère. C'est pourquoi Mme Véronique Ahoyo, Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales, rassurera les responsables du projet E.S.D. de la disponibilité de son département à leur fournir, au besoin, du personnel qualifié pour faciliter l'orientation et l'accueil de ces enfants, pour aider à réussir l'action commune, à arracher nos enfants à la rue, et aux méfaits de la rue.

UNE HISTOIRE D'AMOUR

La première aide aux jeunes qui viennent dans ces lieux d'accueil, d'écoute et d'éducation, fera remarquer le Père Claude Templé, respon-

sable du 2ème volet du projet E.S.D., c'est de trouver un milieu où règnent l'amour, la bonne entente, l'entraide, le soutien, le respect mutuel, la correction fraternelle et l'esprit de partage. Autant de qualités qui feront la nouveauté de ces lieux et offriront aux enfants la joie de produire en qualité et en quantité des services en vue de la satisfaction de leurs besoins, à travers les 4 ateliers qui fonctionnent pour l'instant : la menuiserie, la soudure (électrique, forge, soudure autogène), la radio, l'électricité et le froid. Ainsi, précisera le Père Templé, on peut vivre et faire autrement dans un atelier : et ce sera aussi un témoignage.

Et c'est dans ce cadre qu'il conviendra de retenir avec Mgr Isidore de Souza que l'histoire de ce Centre et de ce Bloc est une histoire d'amour. L'amour d'un Pasteur pour ces brebis, ses enfants, ses jeunes qu'il ne peut supporter de voir crouper en prison et de qui le porte-parole des prisonniers, M. Gbikpi, parlait en ces termes : « ils entrent ici anges et ils en sortent démons ». Un amour consolidé par sa rencontre avec l'Abbé Pierre, fondateur de la Communauté Internationale Emmaüs qui croit que l'homme le plus marginalisé, le plus dégradé est capable de se redonner une nouvelle dignité en travaillant pour se suffire, mais également pour aider les autres. Un amour qui l'a poussé à concevoir avec M. Babo ce projet E.S.D. Un amour dont lui-même dit qu'il continuera tant que son cœur battra dans sa poitrine ; et ces jeunes, qu'ils soient, conclura-t-il, se sentiront toujours à l'aise quand ils viendront le voir.

L'apothéose de cette cérémonie aura été la prière de bénédiction présidée par l'Archevêque lui-même. S'adressant de nouveau à l'assistance, Mgr dira : « Nous avons prié Dieu de bénir ces lieux et de faire comprendre aussi bien aux responsables des lieux qu'aux enfants, qu'en se donnant à transformer sa création, qu'ils sachent quelle est leur dignité et qu'ils se réjouissent de contribuer au bien de la famille humaine. Nous avons demandé au Seigneur de les aider à prendre conscience de leur travail qui ne les dépersonnalise pas mais plutôt, les personnalise et fait d'eux des hommes qui soient capables de se nourrir de leurs mains, d'apporter quelque chose aux autres par leur créativité et la sueur de leur front. Car il vaut mieux gagner peu, vivre de cela, plutôt qu'être riche en volant les autres ». L'Archevêque de Cotonou a surtout supplié le Très-Haut d'accorder la patience aux formateurs et d'ouvrir l'intelligence des enfants aux techniques de travail pour qu'ils puissent les assimiler rapidement, les maîtriser et se maîtriser eux-mêmes pour pouvoir vivre dans la communauté civile, la communauté sociale, non pas en antagonistes mais en protagonistes apportant quelque chose de concret à l'édification de notre Société, de notre Nation ».

Guy Dossou-Yovo



M. Jean-Baptiste Babo, responsable du projet Enfants en Situation Difficile (E.S.D.).

à l'ouverture de la cérémonie, constituant le 2ème volet d'une vaste institution. Initiée par l'Archevêché de Cotonou, cette institution vise dans sa globalité l'accompagnement et, si nécessaire, l'accueil, l'aide à la réinsertion professionnelle et sociale de tout jeune en situation difficile : enfants et jeunes de la rue ; jeunes inadaptés sociaux, jeunes incompris de leur milieu et jeunes délinquants appréhendés ou sortis de prison. De fait ce projet s'est adressé dans sa première phase aux jeunes de la rue et aux jeunes désœuvrés des quartiers de Zohoungbo, Xwladodji, Abattoirs et des marchés Ganhi et Dantokpa. Dès lors les actions menées dans ce cadre, dira M. Jean-Baptiste Babo, consistent à rejoindre les groupes de jeunes dans leurs lieux de présence et dans leurs activités génératrices de revenus et à les amener à s'améliorer. Ainsi, les jeunes rencontrés dans ces groupes sont ceux qui désirent intégrer le 3ème volet qui est la réinsertion en milieu rural des jeunes urbains en situation difficile. Dans ce sens, et grâce à Emmaüs International, l'acquisition de cinq blocs de terre totalisant 40 ha, dans la commune de Pévé, à 30 km de Cotonou,



Le Père Claude Templé, responsable des ateliers et du Centre d'écoute et d'orientation des enfants en situation difficile donne quelques explications à Mgr Isidore de Souza, Archevêque de Cotonou.

CULTURE - SOCIÉTÉ

QUARTIER LATIN OU QUARTIER PASSIF ?

Le Dahomey était appelé, à la fierté de son élite surtout, le « quartier latin de l'Afrique ». Et pour vrai, le Bénin d'aujourd'hui, petit géographiquement parlant, a été longtemps — nous espérons qu'il le demeure encore — comme une grande pépinière d'élites intellectuelles de tout genre, qui ont été transplantées avec bonheur dans nombre de jardins potagers de l'administration en Afrique et même ailleurs ! C'est un fait ! qui explique la renommée de l'ancien Dahomey comme un quartier d'intellectuels, le quartier latin de l'Afrique.

A côté de ce fait positif, s'il en est un en dernière analyse, on peut en relever un autre. Le voici : les intellectuels du quartier latin ont peu écrit ! Certes, l'élite dahoméenne de la première heure s'est brillamment illustrée sur la scène littéraire par des œuvres de grande envergure. Le « Doguicimi » de Paul Hazoumé, roman de par son genre littéraire, est devenu un chef-d'œuvre tour à tour réclamé par les sociologues, les anthropologues, les historiens, etc... Avec « Un piège sans fin » et « Le chant du Lac », Olympe Belly-Quenum s'est inscrit parmi les auteurs classiques du Continent noir. Plus récemment, l'ouvrage de Maurice Ahanhanzo-Glèlè, « Religion, Culture et Politique en Afrique noire » a été couronné par l'Académie française. Albert Tévoédjrè a produit un joyau traduit dans plusieurs langues, intitulé « Pauvreté, richesse des nations » tandis que l'œuvre littéraire de notre compatriote Jean Pliya, du « Kondo, le requin » au « Tresseurs de corde » en passant par « La Secrétaire particulière » sans oublier « L'Arbre fétiche » embrasse presque tous les genres littéraires en même temps que des problèmes du Bénin. Il convient de saluer l'effort de tous ces écrivains béninois cités, aussi bien que l'œuvre de tous les autres non évoqués.

En face du nombre d'auteurs et d'ouvrages livrés par ce simple et partiel survol, pouvons-nous encore soutenir que les Béninois ont peu écrit ? Elles sont, sans doute, relativement nombreuses, les publications littéraires d'écrivains béninois. Mais de toute évidence, les Camerounais, les Congolais, les Sénégalais, sans parler des Nigériens, anglophones et voisins proches des Béninois, se sont beaucoup plus produits sur la scène littéraire que ces derniers. Et même sans une telle comparaison, sur le plan littéraire comme dans d'autres domaines, le Dahomey ressemble à un arbre qui a plus promis de fruits qu'il n'en a réellement produit.

Avant d'aller plus loin, il nous plaît de lever une équivoque. Ecrire un livre quel qu'en soit le genre (théâtre, roman, essai etc...), ne constitue nullement la condition sine qua non de « être intellectuel ». Nous concédons même qu'on puisse être un lettré de haut vol sans jamais publier un livre, pour diverses raisons, politiques, personnelles dont économiques. Mieux, notre problème

n'est même pas que l'on rédige un ou des ouvrages pour montrer qu'on est intellectuel. On risquerait de publier des livres incolores, inodores et sans saveur. Un homme sérieux met un ouvrage en chantier parce qu'il a quelque chose d'important à communiquer, à dire, en somme parce qu'il se sent pris des entrailles par le besoin impérieux d'exprimer une idée, une intuition, une découverte, une conviction dont la chaleur le brûle. Pris donc par ce besoin impérieux, l'intellectuel recourt à la plume, et ce parfois au prix de la paix personnelle, voire de la vie. A ce propos, aujourd'hui où, en Afrique comme ailleurs, on parle beaucoup de la démocratie que l'on tâche de découvrir ou de redécouvrir, il convient de rappeler ceci :

L'un de ceux qui ont défendu ardemment la liberté — tant prise actuellement sur le Continent noir — contre l'arbitraire des rois et des systèmes despotiques, fut, entre autres, Voltaire. Peu d'écrivains ont eu une vie aussi tourmentée et aussi mouvementée que la sienne. Il a fait le tour de l'Europe, sans se fatiguer, parce que continuellement chassé par les souverains de l'époque en raison de ses idées libérales. Ainsi tour à tour sollicité et banni puis réhabilité pour être bientôt emprisonné sinon contraint à l'exil. Voltaire a dû vivre en nomade pratiquement toute son existence, fuyant de la France vers l'Angleterre, pour échouer en Allemagne puis à Genève... sans jamais pour autant renoncer à exprimer ses idées. Louis XV lui a rendu ce témoignage : « On ne pouvait faire taire cet homme ».

On n'a pu imposer le silence aux Voltaire, aux Rousseau, aux Montesquieu dont les œuvres et l'inspiration nous nourrissent aujourd'hui encore parce qu'ils étaient habités par des convictions qu'ils voulaient défendre à tout prix. A ce sujet, ce qui nous étonne personnellement devant le fait énoncé plus haut, à savoir l'intervention assez limitée des Béninois sur la scène littéraire, c'est que justement les intellectuels du quartier latin n'aient pas senti, ou n'aient pas pu concrétiser davantage ce besoin impérieux de communiquer une conviction ou de défendre un idéal, besoin qui conduit le lettré même médiocre à écrire. Nous ne voulons indexer personne en particulier, mais plutôt il nous plaît de poser quelques questions. A quoi est dû le mutisme littéraire de la plupart des intellectuels du quartier latin ? Le Dahomey était-il un quartier passif d'intellectuels muets plus consommateurs que créateurs ? Ou bien il n'y avait et il n'y a toujours rien d'important à dire ! Rien n'a jamais touché le Béninois au point de le faire réagir et de le plonger dans le creuset de l'action ?

Si ! Les Dahoméens ont réalisé assez tôt les méfaits de la colonisation et furent parmi les promoteurs du vaste mouvement qui a conduit nombre de pays africains à l'indépendance dans les années 1960. Plus récemment, le Béninois outragé dans

sa chair, dans son cœur et dans son esprit s'est résolu à secouer le joug d'un régime politique militaire-marxiste qui pesait sur lui depuis près de vingt ans, et a ouvert ainsi la voie des Conférences Nationales auxquelles se proposent aujourd'hui de mettre en marche sur le Continent noir le mécanisme d'Etat de droit. Le Dahomey devenu Bénin n'est donc pas, au moins au niveau de l'engagement politique, un quartier passif d'hommes et de femmes passives « bni-out-oui » comme un certain langage le dit si bien.

Mais alors qu'est-ce qui explique ce mutisme littéraire de l'élite béninoise ? Nous paraissions peut-être chercher la petite bête ! Qu'on le croie si on le veut, mais il nous semble que derrière ce phénomène qui a l'air banal se trouve cachée une question de la plus haute importance, celle de la conception bénino-dahoméenne de l'éducation scolaire et universitaire, conception explicite ou non. Et si les Dahoméens comme les Béninois considéraient la formation scolaire et universitaire comme une fin ? Plutôt, et s'ils ne reconnaissent à cette formation une autre fin que de leur donner accès à un « bureau » quelque part dans la fonction publique ou ailleurs ? Et si nous n'avions pas encore réalisé que l'Ecole ou l'Université doivent nous mettre en contact avec la vie concrète pour des réalisations ?

Il faut penser à l'inefficacité dont nos cadres, parfois, font montre. Parfaitement stériles sur le terrain, parce que purs consommateurs des méthodes d'ailleurs conçues pour des situations souvent tout à fait autres. Ainsi un expatrié de formation moyenne se révélera plus efficace qu'un Béninois bardé de diplômes dans le même domaine. A qui la faute ? Notre intention n'est pas ici d'entonner l'éternelle rengaine de l'accusation du Blanc, précisément du colonisateur considéré comme la source de tous nos maux, passés, présents et à venir. Nous avons même envie de dire qu'il faut laisser le Blanc tranquille bien qu'il ait, de façon indéniable, sa part de responsabilité dans la situation actuelle de l'Afrique. Nous souhaitons plutôt que l'un ou l'autre piqué au vif dans son orgueil, ou mieux, saisissant l'enjeu, se montre efficace, fécond, qui en inventant dans son champ d'action une nouvelle méthode adéquate à nos réalités, qui en écrivant et en publiant sous la forme d'une analyse rigoureuse, la tragédie que le Bénin et l'Afrique ont vécu pendant les deux ou trois dernières décennies ! A notre connaissance, exception faite peut-être du « Tresseurs de corde » de Jean Pliya, aucun Béninois n'a encore tenté une telle analyse.

Or, déjà, des Camerounais, des Ivoiriens, des Sénégalais, des Maliens, des Togolais... (1) ont entrepris, à travers des écrits, de faire l'analyse de la situation de leur pays. Et pour le Bénin, c'est un Blanc qui l'écrira à notre place. Soyons

en sûrs, ils y pensent déjà... Il y a donc là un défi à relever.

Nous avons l'impérieux devoir de nous arrêter pour faire le bilan du chemin parcouru depuis l'indépendance, de chercher les tenants et les aboutissants du drame vécu pendant 17 ans de marxisme, pour savoir comment avancer vers l'avenir ! De grâce, n'avançons pas la tête baissée ! Certes cette nécessité d'analyse et de bilan n'incombe pas à l'élite seule. Mais il faut, si ! il faut bien qu'elle y apporte sa contribution. Autrement, elle manquerait un tournant important et un rendez-vous exceptionnel de l'histoire.

La tentation est peut-être grande, dans la situation actuelle, pour nos intellectuels de se lancer, corps et âme, ainsi que la tête baissée, dans la conquête du pouvoir politique afin de « boucher les trous de la jarre perforée », selon l'heureuse image, devenue désormais célèbre, du roi Ghézo. Dans cette mêlée où tout le monde parle des idéaux de justice, de liberté, de développement, de démocratie et de mille autres notions du même genre, nous risquons d'oublier de tirer leçon des errements du passé et d'avancer à l'aveuglette. Certains sont mieux placés que d'autres pour aider à éviter ces écueils.

D'autre part, les idéaux autour desquels plus d'un s'agite peuvent aussi être bien souvent mieux promus grâce à des écrits. La « littérature engagée » n'est pas un vain mot pour ne pas dire une vaine expression. Par le pouvoir politique, on agit peut-être sur une génération, mais par des écrits, qui immortalisent la pensée, on en atteint mille. Nous vivons encore des idées d'Aristote, de Montesquieu... Le marxisme en tant que système politique a essuyé un échec retentissant, mais, très probablement, quelque chose subsistera de la doctrine de Karl Marx, qui traversera les âges. Ici, nous nous permettons de poser une autre question : que cherche l'intellectuel béninois ? Une carrière brillante seulement, procurant honneur, n'ayons pas peur d'être concrets, et argent ?

Nous osons croire que le Bénin n'est pas frappé du malheur d'avoir engendré des intellectuels pour la plupart en mal de pouvoir politique, assoiffés de bien-être matériel et d'honneur exclusivement, au point

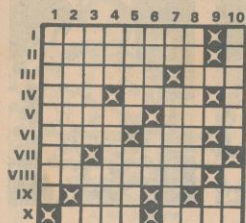
(Lire la suite à la page 10)

Ceux qui se croient chrétiens et qui se résignent mollement aux triomphes de l'injustice sont plus injustes que les injustes, car celui qui fait le mal a au moins le courage de le faire, celui qui s'en fait le complice par son silence porte le même péché avec la lâcheté en plus.

Etienne Borne

UN PEU DE DISTRACTION

MOTS CROISES



Horizontalement. — I. Qui flatte. — II. Revivre. — III. Mettre au courant. Témoin du Déluge. — IV. Vieille colère. Défense d'éléphant. — V. Suite ininterrompue. Partie du corps entre le haut de la cuisse et le bas-ventre. — VI. Epreuve de test. Prière pour la Vierge. — VII. Conjonction de coordination. Ils conduisent des baudets. — VIII. Variété de pomme à couteau. — IX.

Taxe sur valeur ajoutée. Centimètre abrégé. — X. Solennité religieuse ou civile. Prophète juif.

Verticalement. — 1. Plantes rampantes dont les fruits sont des fraises. — 2. Femme du lévrier. — 3. Elle s'occupe des ânes. Mot de fin de messe. — 4. Monceau. Dignité du ministre de la religion musulmane. 5. Ni chaud ni froid. Amas de neige durcie qui alimente un glacier de montagne. — 6. Vivre. Qu'il possède. — 7. Patrie d'Abraham. Petit vase à encens. — 8. Elle vit de ses rentes. — 9. Mis pour ici. — 10. Donner. Un des deux principes composant l'homme.

(Réponse en page 10)

LE JEU DES SEPT ERREURS



(Réponse en page 9)

MIEUX VAUT EN RIRE

PAS SI BÊTE

Un journaliste visite un asile. Le directeur lui montre un fou qui se promène avec un arrosoir. C'est un incurable, dit-il ; non seulement il ne quitte pas son arrosoir, mais il le tient toujours à l'envers. Ça n'a pas de sens. Intrigué, le journaliste s'approche du fou. Mon ami, pourquoi, tenez-vous votre ustensile à l'envers ? Pas si bête, répond l'autre en clignant l'œil. Quand je le tenais à l'endroit bon, le Directeur me faisait tout le temps arroser ses fleurs.

PAR UN A ZERO

Le catéchiste demande :

— Jules, peux-tu nous rappeler comment s'est terminé le combat de David contre Goliath ?

— Oui, Monsieur : par un à zéro.

PROVERBES

On a beau haïr le singe, on ne peut pas dire que sa queue est courte.

Un homme ne trouvait que des défauts chez son adversaire. Pour l'amener à plus d'honnêteté et d'objectivité, on lui a dit le proverbe. Même si tu ne l'aime pas, reconnais-lui des qualités !

Ce n'est pas le jour de fête qu'il faut dresser son cheval.

Pour refuser un rôle auquel il n'a pas eu le temps de se préparer, un homme cite le proverbe.

FAÇONS DE PARLER

A PROPOS DU VERBE « COLORER »

figuré : « colorer un récit », par exemple.

Colorer c'est revêtir d'une certaine couleur.

On peut dire : colorer en rouge ou colorer d'une touche de rouge.

Le verbe « colorer » se construit donc avec la préposition : en ou de.

Il ne faut pas le confondre avec le verbe « colorier » qui signifie appliquer plusieurs couleurs sur une surface.

Le verbe « colorier » est souvent utilisé par les enfants... qui font du coloriage.

Il est à noter que seul le verbe « colorer » peut s'employer au sens

« MONTER LE COU » OU « MONTER LE COUP » ?

Ces deux formes sont correctes, mais encore faut-il savoir les utiliser.

Monter le coup, c'est abuser, manigancer quelque chose contre, pour tromper... On dira par exemple : « Cet homme a monté le coup (COUP) à son ami ».

Quand « monter » est employé à la forme pronominale : « se monter », c'est la forme « cou » qui est employée. Dans ce cas, « se monter le cou » est synonyme de se « monter la tête », ce qui justifie l'emploi du mot « cou ».

AUTOUR D'UN MOT

LE « SUCRE »

Tout le monde connaît le sucre (SUCRE), cette substance de saveur douce tirée de la canne à sucre, de la betterave et de divers autres végétaux.

Mais il existe aussi le « suc » (SUC), un liquide, un jus qui se trouve soit dans les plantes, soit dans la viande.

A ne pas confondre avec le sucre (SUCRE).

N.B. : Au sens figuré le nom « suc » (SUC) désigne la substance de quelque chose.

On dit, par exemple : le suc de la science.

« PALABRE »

Ce mot vient de l'espagnol « palabra... parole ». C'est un mot féminin : une palabre.

La palabre est un discours long et souvent inutile. Il a donné le verbe palabrer... tenir des discours, bavarder.

A se souvenir, pour parler correctement : « une palabre » et non « un palabre ».

LA MAFIA

Ce nom italien s'écrit MAFIA ou MAFFIA.

C'est une association secrète de malfaiteurs.

On emploie parfois le mot « mafioso », membre de la mafia.

Maffioso fait au pluriel « maffiosi ».

Rappel : La mafia est un réseau d'associations secrètes siciliennes ré-

solu à substituer sa propre justice à la justice officielle. Elle est née entre 1820 et 1848. Elle était composée à l'origine d'anciens soldats ou policiers, voire de brigands.

La mafia a essaimé jusqu'aux Etats-Unis.

« PANTOMIME »

Ne dites pas pantomime (MINE) mais dites une « pantomime » (MI-ME).

La pantomime est une pièce où les personnages ne s'expriment que par des gestes.

Autrefois ce nom se mettait au masculin ou au féminin selon que l'on considérait l'auteur ou la pièce.

Aujourd'hui pantomime n'est employée qu'au féminin pour désigner la pièce : une pantomime.

On dit : « mime... le mime pour désigner l'acteur.

Le verbe correspondant est mimer (MIMER).

UN « JERRICAN » (JERRICAN) OU UN JERRICANE (JERRICANE) ?

Le jerricane est un récipient portatif, utilisé notamment pour la distribution des produits pétroliers.

Ce nom vient de l'anglais : « can » (récipient) « et Jerry » (avec un y), surnom donné par les Anglais aux Allemands en 1914. Et c'est ainsi que le jerricane a d'abord désigné les bidons de l'armée allemande durant la Première Guerre mondiale.

Remarque : La forme orthographique recommandée est (JERRICANE), mais en français on peut aussi écrire : JERRICAN. La lettre « y » à la place de l'« i » est une tournure anglaise : JERRYCAN.

LA GRILLE A DECODER

L	1	8	9	6	10	1	8	11	12	1	6
	2	13	8	1	14		3	14	5		15
	3	14	5	14		2	6	15	16	5	14
M	4	12	17	2	5	10		2	14	14	15
	5	6	15	2		8	15		3	8	
R	6	16	14		12	14	5		1	6	17
	7	8	10	10	14	5	8	6	10		10
C											

Chaque case de cette grille contient un numéro, lequel correspond toujours à une même lettre. En vue de faciliter les recherches, quelques lettres décodées sont déjà inscrites dans la grille.

(Réponse en page 9)

éclaire nos intelligences pour nous donner le sens de la vraie vie ; Le Christ qui illumine nos esprits pour les libérer de la multitude ténébreuse des idoles : fausses divinités, idéologies, ésotérismes de tous genres ; le Christ qui éclaire nos cœurs pour les délivrer du tumulte nocturne des passions ; Le Christ qui illumine notre action pour la sortir des sentiers tortueux et obscurs des compromissions, des injustices, de la violence, le Christ qui veut éclairer tout homme et tout l'homme ... »

« Servir doit donc devenir pour chacune d'entre vous, le mot le plus sublime qui puisse sortir de votre bouche, le dynamisme le plus fort qui puisse propulser vos vies et les mettre sur l'orbite de l'amour de Dieu ».

C'est dire que les religieuses « Servantes de la Lumière du Christ » veulent rendre témoi-

gnage à la Lumière dans un monde où « les ésotérismes prolifèrent, les traditionnels comme les modernes, entretenant une conscience brumeuse qu'on veut exorciser à force d'un merveilleux de pacotille : sorcellerie, gris-gris, sociétés secrètes, tabous, autant de réalités qui enveloppent notre société dans le suaire de la méfiance, de la peur et de l'ignorance. »

communautés furent peu ou prou fructueuses. En l'espace de six ans, on a pu remplacer trois communautés et doter deux paroisses et l'hôpital diocésain de Dogbo de nouvelles communautés. Pendant ce temps, le nombre des paroisses passait de onze à vingt et un. Il était clair que s'il fallait compter sur l'extérieur, nous n'arriverions jamais à résoudre le problème ; car non seulement l'extérieur manquait de vocations, mais il avait tendance à venir en chercher chez nous. Les deux Congrégations diocésaines de Cotonou ne pouvaient pas non plus répondre à nos demandes. Que fallait-il faire si l'on sait que la maturité d'une Eglise consiste à trouver en son propre sein les réponses à ses problèmes d'évangélisation ?

C'est ainsi que l'Evêque de Lokossa s'est mis à réfléchir avec son clergé sur la possibilité de créer un institut de religieuses diocésaines. Ce ne fut pas aisé. Car une des plaies dont la colonisation nous a marqués au flanc, c'est le manque de confiance en nous-mêmes et cette tendance chez certains à tout ramener à une question d'argent. La foi en Dieu et en l'avenir de son Eglise a fini par triompher des doutes, des hésitations et des incompréhensions. Ces dernières furent nombreuses mais elles ne firent que nous aider à mieux préciser notre projet et à prendre les

S. Exc. Mgr. ROBERT SASTRE EXPLIQUE A LA « CROIX DU BENIN »

L'HISTOIRE DE LA « PIEUSE UNION » DES RELIGIEUSES « SERVANTES DE LA LUMIERE DU CHRIST »

Le dimanche 2 février 1992, 10 religieuses ont fait leurs premiers vœux à Sê, Diocèse de Lokossa, donnant ainsi naissance à la « Pieuse Union » des religieuses « Servantes de la Lumière du Christ » qui est une institution diocésaine.

LA CROIX : Monseigneur pouvez-vous nous tracer brièvement, l'histoire de la naissance de la « Pieuse Union » des religieuses « Servantes de la Lumière du Christ » qui vient de voir le jour dans le Diocèse de Lokossa ?

Mgr Robert Sastre : Le projet de cet institut diocésain date de plus

d'une douzaine d'années. Le manque de communautés religieuses est un des problèmes majeurs que le deuxième Evêque de Lokossa a cherché à résoudre dès son arrivée dans le Diocèse. Comme on l'avait fait jusqu'à, il a pris le bâton de pèlerin pour aller chercher des Religieuses en France, en Italie, en Espagne et au Bénin. Sur les sept communautés religieuses qui existaient dans le Diocèse, trois au moins demandaient à s'en aller par manque de religieuses. Il fallait songer à les remplacer et à pourvoir les nouvelles paroisses ou œuvres qui venaient le jour.

Les pérégrinations en quête de

(Lire la suite à la page 8)

« Mes filles, vous voulez être servantes. La couleur grise de votre livrée veut le signifier. Mais c'est votre vie de labeur, de dévouement libre et joyeux, de prévenance et d'accueil généreux, d'obéissance spontanée, délicate et totale, qui l'écrira en lettres de suer et parfois de sang sur les pages blanches que le Seigneur ouvrira chaque jour devant vous, ou dans la trame des événements qui seront pour vous avènement de la volonté d'amour de Dieu Créateur et sauveur ».

ACHETER, LIRE ET FAIRE
CONNAITRE LE JOURNAL
« LA CROIX DU BENIN »
C'EST TRAVAILLER
A SA SURVIE

...DES RELIGIEUSES

« SERVANTES DE LA LUMIERE DU CHRIST » TEL EST LEUR NOM



Sœur Adjagba Yébe Nadine



Sœur Akakpo Adjoa Honorine



Sœur Anani Ayaba Evelyne



Sœur Fanhündé Adjoa Caroline Sœur Hondocodo Ahouéfa Bernadette



Sœur Koukpo Gnonouvi Angèle



Sœur Sessou Akouavi Antoinette



Sœur Sogbossi Ajiwa Aline



Sœur Tohouédé Ahouéfa Mélanie



Sœur Towou Mélévi Nicole

RELIGION



Adjagba Yêbe Nadine



Akapko Adjoa Honorine



Anani Ayaba Evelynne



Fanhunde Adjoa Caroline



Hondocodo Ahouéfa Bernadette



Kougbo Gnonouvi Angèle



Sessou Akouavi Antoinette



Sogbossi Afiwa Aline



Tohouédé Ahouéfa Mélanie



Towou Mèlevi Nicole

APRES LEURS PREMIERS VŒUX LE DIMANCHE 02 FEVRIER 1992, ELLES SONT DEVENUES...

Dimanche 2 février 1992, fête de la Présentation de Jésus au temple. L'église et la vaste cour de la mission de Sè, dans le Diocèse de Lokossa, se sont avérées trop petites pour contenir l'immense foule de fidèles, de parents, d'amis et la centaine de Religieuses venues de tous les coins du Département du Mono, des autres Diocèses du Bénin, du Togo. Tous, ils étaient venus prier, chanter, louer Dieu pour toutes ses merveilles et soutenir la nouvelle famille religieuse autochtone, les Religieuses « Servantes de la Lumière du Christ » qui venait de voir le jour. Cet institut religieux entièrement conçu par un fils du terroir, S. Exc. Mgr Robert Sastre, Evêque de Lokossa, est, selon le Code de droit canonique, au stade de « Pieuse Union ».

Le nom du nouvel institut n'est pas un fait du hasard : il est en conformité avec le programme d'évangélisation de son fondateur, énoncé dans sa devise : « In lumine tuo vidimus lumen ». « Par ta lumière, nous voyons la lumière ».

Ce jour-là, dix jeunes filles, toutes natives du Mono et qui ont reçu leur formation à la vie religieuse pendant 7 ans, sous la conduite de Sœur Marie-Florent de la

Congrégation des Sœurs de Saint Augustin et sous la responsabilité de Mgr Robert Sastre ont choisi de tout quitter pour se mettre à la suite du Seigneur, répondant ainsi à l'invitation du Maître : « Si tu veux être parfaite, viens et suis-moi » (Mt 19, 21).

Devant leur premier responsable, Mgr Sastre, qu'entouraient leurs Excellences Christophe Adimou, Archevêque Émérite de Cotonou, Robert Anyron Dosseh, Archevêque de Lomé, Isidore de Souza, Archevêque de Cotonou, Lucien Monsi-Agboka, évêque d'Abomey et Président de la Conférence Episcopale du Bénin, Vincent Mensah, Evêque de Porto-Novo ainsi qu'une centaine de prêtres, les dix novices ont accepté librement et spontanément de vivre, sans réserve, les trois conseils évangéliques de chasteté, de pauvreté et d'obéissance en vue du Royaume des Cieux.

Le titre de noblesse que le prophète Isaïe décerne au Messie « Serviteur de Yahvé » et que la Vierge Marie s'est attribué à l'Annonciation « je suis la Servante du Seigneur », dix jeunes filles du Diocèse de Lokossa ont décidé de le revêtir : « Servantes de la Lumière du Christ ».

Servir devient avec le Christ et dans le Christ titre de grandeur

et de prééminence à la suite de Celui qui est venu non pour être servi, mais pour servir.

C'est ce qu'ont compris et choisi librement :

- ✓ Adjagba Yêbe Nadine de la paroisse de Lokossa,
- Akapko Adjoa Honorine de Houéyngbé,
- ✓ Anani Ayaba Evelynne de Lokossa,
- ✓ Fanhunde Adjoa Caroline de Dogbo,
- ✓ Hondocodo Ahouéfa Bernadette de Klouékanmé,
- ✓ Kougbo Gnonouvi Angèle de Lokossa,
- ✓ Sessou Akouavi Antoinette de Lokossa,
- ✓ Sogbossi Afiwa Aline de Dogbo,
- ✓ Tohouédé Ahouéfa Mélanie de Dogbo et,
- Towou Mèlevi Nicole de Lokossa.

Elles ont choisi de servir Dieu en servant l'homme dans sa soif fondamentale qui est une soif de lumière, de vérité et d'amour.

Son Excellence Mgr Sastre a, dans son homélie de circonstance,

défini ce qui caractérise le nouvel institut diocésain et précisé les exigences de la voie de sainteté que les nouvelles professes ont choisi de vivre. « ... Elles veulent servir Dieu dans son Christ, Fils de Dieu et Fils de l'homme, Verbe de Dieu en qui est la Vie qui est la Lumière des hommes et qui brille dans les ténèbres de notre monde.

Elles sont réalistes, ces filles de Dieu, parce qu'elles osent regarder notre monde tel qu'il est.

A la suite des prophètes de l'Ancien Testament, des psalmistes, de Saint Jean l'Evangéliste, de Saint Paul, pour ne citer que ceux-là... »

C'est alors ici que le nom « Servante de la Lumière du Christ », qui est tout un programme de vie, interpelle tout homme, surtout les chrétiens catholiques. Car « notre monde gémit dans les ténèbres, ténèbres de l'ignorance, du mensonge, de la peur, de l'injustice, du refus d'obéissance et d'amour de la part de l'homme envers Dieu son Créateur, et le Christ est venu comme la vraie Lumière pour remettre l'homme dans la Lumière de la création première... Lumière de la vérité, lumière de la vraie liberté, lumière de la justice, lumière de l'amour. C'est le Christ qui

« SERVANTES DE LA LUMIERE DU CHRIST » TEL EST LEUR NOM

(Suite de la page 7)

garanties qui étaient en notre possibilité pour sa réussite.

LA CROIX : Quelle formation et quelles étapes suivent les jeunes filles admises à préparer leur entrée dans cette « Pleuse Union » ?

Mgr Sastre : Le 3 octobre 1985, 12 premières filles firent leur entrée à la maison de « Gènesareth ». Ce qui signifie jardin. C'est ce nom que porte le lac de Galilée au bord duquel le Christ a exercé une bonne partie de sa mission. C'est là qu'il choisit ses Apôtres. « Gènesareth » se veut un juvénat, sorte de « petit

séminaire » pour préparer les filles au postulat et au noviciat. Elle est située à côté de l'évêché à Lokossa.

A Gènesareth donc, les jeunes filles font leurs études secondaires, celles qui le peuvent, jusqu'en 3ème ou même au baccalauréat ; et il y en a qui apprennent un métier. Le régime se rapproche un peu du régime de formation du petit séminaire : il y a la messe quotidienne ; il y a l'office au moins le soir. Et on suit de près le travail et la conduite des jeunes filles. Et c'est quand elles sont jugées assez mûres qu'on les envoie au postulat à Sè. Le postulat dure en principe un an et conduit au noviciat qui dure deux ans incluant un

Cette institution est la nôtre tout comme les premières. Pour qu'elle grandisse et devienne adulte, c'est de nos efforts que cela doit venir ; c'est de nos largesses que cela doit venir. Quel honneur que de porter de l'huile pour nourrir la lampe de la "Lumière du Christ" !

stage dont la durée est définie non pas une fois pour toutes, mais suivant les possibilités et besoins.

LA CROIX : Quel effectif compte actuellement les 3 étapes de formation ?

Mgr Sastre : C'est après 7 ans qu'il y a eu cette première génération de religieuses. Et maintenant le mouvement est lancé, car à Gènesareth, il y a 48 jeunes filles. A Sè il y a 20 filles au postulat et au Noviciat, sans compter les 10 religieuses qui viennent de sortir. L'année prochaine, si les choses vont bien, nous aurons cinq religieuses, l'année suivante un peu plus et c'est ainsi que, petit à petit, nous pensons arriver à équiper toutes les paroisses et à pousser les religieuses capables de faire mieux à se préparer à assumer des responsabilités majeures. Parmi celles qui viennent de prendre l'habit, il y a 2 bacheliers, 2 brevetées, une sage-femme d'Etat, d'autres ont fait la classe de 3ème mais n'ont pas réussi au brevet. La seule qui n'était pas alphabétisée en français avant de rentrer à Gènesareth, s'exprime maintenant en français et est d'une maturité admirable par rapport aux autres. Car nous ne croyons pas que savoir parler français soit le critère de la maturité humaine. Pour le moment, parmi les jeunes filles en formation il y en a qui sont en stage dans notre maison de jeunes non-voyants à Djanglanmè, il y en a aussi qui sont en stage à la léproserie de Madjré.

Les 10 religieuses qui viennent de sortir sont sollicitées et si je devais répondre aux demandes que j'ai reçues de la part des paroisses et des œuvres, il m'en faudrait au moins 20 tout de suite. C'est dire qu'on est dans un besoin réel de religieuses dans le Diocèse.

LA CROIX : Quelle est la spécificité de la « Pleuse Union » des religieuses « Servantes de la Lumière du Christ » ?

Mgr Sastre : Elles s'appellent « Servantes de la Lumière du Christ ». La spécificité des ordres religieux féminins à l'heure actuelle n'est pas définie par le travail, mais plutôt par la spiritualité. Parce que pratiquement toutes les religieuses sont dans l'enseignement, dans l'éducation pour la santé et autres œuvres caritatives etc... Mais il y a une

orientation spirituelle. Et l'orientation spirituelle pour les religieuses « Servantes de la Lumière du Christ » c'est d'essayer de mettre la Lumière du Christ dans tout ce qu'elles font. Il y a une pédagogie de la Lumière du Christ pour notre culture. Parce que notre culture est une culture ésotérique, tout ce qui est savoir, tout ce qui est religieux est caché. Et le Christ est venu mettre la Lumière, révéler ce qui est caché. Un autre aspect de notre culture, c'est cette peur que nous avons tous au ventre et qui nous empêche pratiquement d'être nous-mêmes, de réaliser ce que nous avons à réaliser et de travailler en commun, peur qui engendre la méfiance. Alors il s'agit de porter tout cela un peu à la Lumière, de devenir transparents les uns aux autres pour pouvoir collaborer. Et cette pédagogie de la Lumière, elles auront à l'appliquer dans leur enseignement, dans l'exercice de la profession de la médecine et dans tout ce qu'elles feront. Et entre elles-mêmes, elles doivent tra-

Les impressions de Sœur Marie-Florent, Maitresse des Novices

QUE CES FILLES SOIENT DE VÉRITABLES RELIGIEUSES



De la Congrégation des Sœurs de Saint Augustin, ma première démarche a été d'abord celle de me mettre à l'école du fondateur afin de pouvoir fidèlement transmettre aux futures religieuses, la formation et l'orientation voulues par lui, le tout à la lumière du Christ, guidée par l'Esprit Saint. C'est pourquoi, je suis heureuse de voir ce jour voulu et béni par Dieu. Car ce jour, 2 février 1992, est un jour de joie pour tout le Bénin et spécialement pour le Diocèse du Mono. Il y a 4 ans en effet que S. Exc. Mgr Robert Sastre, Evêque de Lokossa, m'a sollicitée pour aider à former de jeunes professes pour une Congrégation religieuse et diocésaine naissante. J'avais d'abord hésité, pas hésité pour refuser, mais avec une certaine crainte qui a vite disparu parce que je me suis dit, « la vie religieuse

pour moi, c'est se donner au Seigneur ». Et ne devant et ne pouvant revenir sur le « Oui » de ma première profession religieuse, j'ai, sans trainer, donné mon consentement. Il est pour moi légitime de partager avec les autres ce que j'ai gratuitement reçu. Et c'est à ce prix-là que je me suis engagée, que je me suis dépensée pour que ces jeunes filles arrivent à ce qu'elles réalisent aujourd'hui. Et, faut-il le préciser, la grâce de Dieu est avec nous. Car, de nous-mêmes, nous ne pouvons rien faire : il est donc juste de dire que le Seigneur est Lui-même à l'œuvre. Et je vous avoue que ce n'est pas sans difficultés ; cependant les difficultés, quand on sait les accepter et les gérer selon les vœux du Seigneur, deviennent joie et lumière. C'est ce que j'ai ressenti tout au long des années que j'ai passées avec ces filles. De tout cœur, je remercie le Seigneur qui nous a permis de voir ce jour, 2 février 1992, l'éclosion de ce qu'il a planté et béni : 10 jeunes filles s'engagent aujourd'hui à sa suite. Vraiment je ne peux réellement exprimer ma joie. Mon souci, le seul capital que je confie au Seigneur, est que ces filles arrivent à être de véritables religieuses, de saintes religieuses qui apportent à notre monde la vraie lumière et spécialement sur cette terre du Mono. Ce village de Sè où est ainsi implantée la « Pleuse Union » des religieuses « Servantes de la Lumière du Christ » évoque pour moi beaucoup de souvenirs. En effet, c'est sur cette terre même que j'ai vu le jour il y a de cela 59 ans bientôt et la chapelle que nous occupons aujourd'hui, est le lieu où j'ai été baptisée, où j'ai reçu ma première communion et le sacrement de confirmation ; et chaque fois qu'il m'est donné de me retrouver en prière dans cette chapelle restaurée, c'est avec plaisir que je le fais. Est-il inutile de préciser que mon papa a été catéchiste sur ces lieux ? Certainement pas.

MADemoiselle FELICITE YETINAN



Aveugle de naissance, elle a appris à lire et à écrire en braille. C'est elle qui a fait la deuxième lecture de la célébration eucharistique (1 Corinthiens 1, 26-31). Elle était de l'équipe qui avait fait démarrer le Centre des aveugles de Conakry (Guinée).

Elle a demandé à devenir religieuse dans la « Pleuse Union » des religieuses « Servantes de la Lumière du Christ ». Comme quoi les desseins de Dieu sont insondables. Que son nom soit béni.

« AVEC LE CHRIST, NOUS POUVONS BEAUCOUP »

déclare Sœur Angèle Kougbo



Quand on a recherché quelque chose pendant longtemps et qu'on l'a trouvé, il est normal qu'on soit joyeux. Et c'est cette joie qui m'anime en ce moment-ci où j'ai dit oui au Seigneur. Ce oui m'a consacré définitivement au Seigneur. Lui qui m'a appelée. Cette joie n'est pas seulement celle d'être religieuse, mais surtout celle de pouvoir servir le peuple de Dieu. Devenue « Servante de la Lumière du Christ », je suis plus que consciente que cette société ésotérique d'où je viens a besoin de Lumière pour être transparente et pour s'aplanir dans la vérité et la liberté. Alors j'ai hâte d'aller vers cette société, voir ce peuple, qui a tant besoin de nous. Aussi, puis-je dire que j'ai une certaine crainte devant l'immensité du travail qui m'attend. Mais cette crainte ne me fait pas reculer, elle est plutôt pour moi un stimulant ; et puisque dans la faiblesse il faut crier, alors je crie vers Celui qui m'a appelée, Celui qui est toute Force, car je crois qu'avec son aide, nous pouvons quelque chose, nous pouvons beaucoup, nous pouvons tout.

vailler à cette transparence au sein de leur Société. Et nous avons choisi ce titre de « Servante » parce que nous voudrions vraiment qu'elles se mettent au service du Christ dans les hommes. Car au fond le Christ n'a pas besoin directement de nos services. En chantant, en louant le Christ, je ne crois pas que cela lui apporte quelque chose pour sa grandeur ; mais il doit être servi dans les hommes qui sont dans le besoin. Et nous avons voulu marquer cela, et par leur habit, et par leur spiritualité et nous pensons que les titres qu'on donne ordinairement, nous les transformerons un peu : on parlera de « responsables » parce qu'elles doivent répondre devant le Seigneur.

LA CROIX : Monseigneur, pouvez-vous nous dire en quoi consiste l'originalité de la Constitution qui régit la « Pieuse Union » des religieuses « Servantes de la Lumière du Christ » ?

Mgr Sastre : En ma qualité de fondateur et premier responsable, j'ai déjà élaboré le texte de la Constitution de la « Pieuse Union » des religieuses « Servantes de la Lumière du Christ ». Il reste à le subdiviser en chapitres et articles. Quand tout cela sera prêt, le texte définitif sera proposé à l'approbation de Rome. Par l'approbation de Rome, la « Pieuse Union » des religieuses « Servantes de la Lumière du Christ » sera élevée au rang de Congrégation. Mais pour l'instant, la « Pieuse Union » est régie par les règles générales du Droit Canon. C'est vous dire qu'il n'y a pas à créer une Constitution de but en blanc. Les règles générales d'une vie religieuse existent. La nouveauté c'est la spiritualité nouvelle spécifique aux religieuses « Servantes de la Lumière du Christ ».

LA CROIX : D'une autre Congrégation religieuse, la Sœur Marie Flo-

rent a été la maîtresse des Novices de la « Pieuse Union », reste-t-elle ou va-t-elle quitter l'institut avec la sortie de cette première promotion ?

Mgr Sastre : Elle est et restera encore avec nous pendant un certain temps maîtresse des Novices. Elle sera cependant assistée par au moins deux parmi celles qui viennent de sortir. Petit à petit, elle les préparera à assumer le rôle de maîtresse des Novices. Son rôle est extrêmement délicat parce que, Religieuse de la Congrégation des Sœurs de Saint Augustin, elle doit à la fois vivre son propre idéal et aider les autres. Ce qui est réconfortant est que pour le moment, elle réussit parfaitement.

LA CROIX : Union de prière et merci, Monseigneur.

REPONSE AU JEU LA GRILLE A DECODER de la page 5

1 = L — 2 = O — 3 = M — 4 = B — 5 = R — 6 = I — 7 = C — 8 = A — 9 = P — 10 = S — 11 = Z — 12 = U — 13 = V — 14 = E — 15 = N — 16 = D — 17 = T.

REPONSE AU JEU LES 7 ERREURS de la page 5

- 1°) Les cheveux du cycliste.
- 2°) Le col de la chemise du cycliste.
- 3°) Le colis sur le porte-bagages de la bicyclette.
- 4°) Le pare-choc de la voiture.
- 5°) Le phare de la bicyclette.
- 6°) La longueur de la manche droite de la chemise du cycliste.
- 7°) Les lettres d'immatriculation de la voiture.

OEUVRES PONTIFICALES MISSIONNAIRES : SOURCE PRIVILEGIEE DE L'EVEIL MISSIONNAIRE DANS LES JEUNES EGLISES D'AFRIQUE

Un symposium des directeurs nationaux des Oeuvres Pontificales Missionnaires (O.P.M.) dans les pays d'Afrique francophone, Madagascar et Ile Maurice a été organisé en janvier 1992 à Ouagadougou, au Burkina Faso.

Les participants ont eu la joie d'accueillir Monseigneur Bernard PRINCE, secrétaire général de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi et de celle de Saint Pierre Apôtre et le Révérend Père Mario BIANCHI, secrétaire général de l'Union Pontificale Missionnaire.

Notre pays, la République du Bénin, a été représenté à cette rencontre par le Délégué National des OPM, le Révérend Père Bruno TCHOGNINOU, Vicaire général du Diocèse d'Abomey et Recteur de la cathédrale SS. Pierre et Paul d'Abomey.

Nous vous livrons ci-dessous, l'important message de ces assises.

Nous voulons redire que les Oeuvres Pontificales Missionnaires sont dans nos jeunes Eglises d'Afrique une source privilégiée de l'éveil missionnaire. Face aux nombreux défis que nous rencontrons actuellement :

- Préparation active du Synode des Evêques pour l'Afrique ;
- Inculturation du Message Evangelique ;
- Eveil de tous les peuples d'Afrique à plus de liberté, plus de démocratie.

les Oeuvres Pontificales Missionnaires sont un des humbles moyens que l'Eglise se donne pour l'Evangelisation de tous les hommes, de tous les milieux, de toutes les professions. Elles sont le « Levain » dans la pâte, la « Lumière » du monde (cf Mt 5, 13-14) pour aider l'Eglise-Famille, les communautés chrétiennes de base à renouveler leur élan missionnaire.

Parmi ces Oeuvres, l'Union Pontificale Missionnaire qui fête ses 75 années d'existence est plus spécialement au service des Evêques, des prêtres, des religieux — religieuses, des séminaristes et novices pour les aider à répondre non seulement à leur propre vocation missionnaire mais aussi à leur rôle important et irremplaçable d'animateur de la Mission.

A la source de tout « service missionnaire » il y a la prière. Tous, nous devons prier. Il faut aussi apprendre avec Jésus à élargir notre prière au monde entier : à la « catholicité » de l'Eglise. Nous accepterons alors plus volontiers les efforts de renoncement, de don de soi, de sacrifice que Jésus Lui-même, « Le Missionnaire », nous invite à faire à sa suite : « ... celui qui veut être mon disciple, qu'il me suive », (Mt 16, 24). Notre Eucharistie sera à la source et de notre fidélité missionnaire et de notre envoi : « Allez ! ».

Pendant ces journées du symposium, nous nous sommes mis à l'écoute de la dernière encyclique du Pape Jean-Paul II « La mission du Christ

Rédempteur ». Cette lettre lue, méditée, priée pendant des journées, a suscité en chacun d'entre nous un réveil et un engagement plus vrai au service missionnaire. Nous souhaiterions qu'il en soit de même tant dans nos Communautés sacerdotales et religieuses que dans nos Paroisses et Communautés chrétiennes de base.

« ... Après 2000 ans de christianisme, nous dit Jean-Paul II, la mission en est à ses débuts ! ... malheur à moi si je n'annonce pas l'Evangile ... la Foi s'affermira lorsqu'on la donne ... la Mission concerne tous les chrétiens ... ». Que ces quelques paroles de cette encyclique nous incitent à la lire, à la comprendre, la méditer et la vivre. Il y va de nos enjeux missionnaires !.

Que « l'Eglise-Famille » du Burkina Faso, en la personne de son Eminence le Cardinal Paul Zoungana, Archevêque de Ouagadougou, de son Excellence Monseigneur Marius Ouédraogo, Président de la Commission Episcopale pour la Mission, des équipes nationales et diocésaines des O.P.M. du Burkina Faso, soit remerciée non seulement pour la qualité et la chaleur de son accueil, mais aussi pour le témoignage d'une « Eglise-Famille » qui croit, qui vit, qui rayonne, signe que le Royaume de Dieu est toujours en marche. Elle est pour l'Eglise Universelle source et ferment d'espérance.

Au terme de nos travaux, que nous sachions écouter Marie, Reine de la Mission, nous dire : « Faites tout ce qu'il vous dira, Jésus lui-même nous invitera : « Allez !, de tous les peuples faites mes disciples ».

Ouagadougou, le 25 janvier 1992
en la fête de la Conversion
de Saint Paul.

Les Directeurs Nationaux des Oeuvres Pontificales Missionnaires d'Afrique Francophone, Madagascar, et Ile Maurice.

ET VOTRE REABONNEMENT ?

LE PRESIDENT NICEPHORE D. SOGLO FACE A LA PRESSE DES ATTENTES A PEINE COMBLEES

(Suite de la page 2)

bient s'apparenter à des sanctions, opérés à l'ORTB ont toute l'apparence de preuves tangibles de la volonté du pouvoir, sinon d'embrigader la presse, du moins de ne pas lui permettre de dire sinon toutes les vérités auxquelles elle accède au cours de ses investigations mais d'informer abondamment le peuple, ce qui n'exclut ni le droit de réponse, ni la contradiction.

DES PRESTATIONS PAS TRES FAMEUSES

S'agissant du procès du marabout Cissé également abordé au cours de cette Conférence de Presse, l'optimisme et la sérénité, pour ne pas dire la conviction dont le Chef de l'Etat a fait montre sont à la mesure de ceux qu'il avait affichés à une certaine époque dans cette même coupole du MAEC en parlant de l'installation à Cotonou d'une certaine B.N.P. Eu égard aux multiples étapes qu'on dit rester à franchir dans l'instruction du « dossier Cissé », il y a lieu de craindre que l'ouverture du procès avant la fin du mois de février ne relève d'une gageure. L'avenir en tout cas nous édifiera sur cette question importante. Tout comme il nous permettra de savoir si le Chef de l'Etat créera finalement son Parti, car les réponses apportées par le Président Soglo sur la question sont loin d'avoir satisfait la curiosité des journalistes. Il s'agit pourtant d'une question dont l'importance ne fait plus de doute dans le contexte actuel caractérisé par des escarmouches entre l'Exécutif et le Législatif.

C'est en cela qu'il serait intéressant de suivre avec une attention soutenue l'exercice que préconise le Président de la République pour remédier à cette situation qui pouvait être explosive : la coordination sur trois paliers à savoir :

- entendre les députés,
- être en relation avec les Partis et,
- maintenir le contact avec les groupes parlementaires, le tout à la « vitesse de croisière ». S'il vous plaît — véritable affaire à suivre...

Sur le sort de certaines Sociétés en difficulté comme la SONACOP, la Société Sucrière de Savè (SSS) ou le Projet Pétrolier de Sèmè, les réponses apportées par le Gouvernement laissent croire qu'après « la Béninoise » d'autres volcans se préparent à exploser dans la vie politique de notre pays.

Mais le Gouvernement a promis de prendre dans les prochains mois, à propos de ces dossiers, des mesures destinées à rassurer la Nation. Reste à savoir si ces mesures satisfiront encore une fois les Députés qui, apparemment, sont devenus chateaux en Espagne et ne veulent pas s'en laisser conter.

La Conférence de Presse a, par ailleurs, permis de noter que face à la dimension et à l'acuité des problèmes auxquels son département est actuellement confronté en matière de sécurité, le Ministre Adjaho a dû réviser ses ambitions à la baisse. L'homme qui, il y a quelques mois encore, affirmait sans ambages et avec un

optimisme débordant sur les antennes de la Radio nationale, qu'il se donnait six mois pour régler une grande partie des problèmes de sécurité dans certaines localités de notre pays, n'avait plus la même verve le 31 janvier dernier. Il serait cependant injuste de ne pas reconnaître à son actif comme à celui de bien d'autres parmi ses collègues, un bilan fragmentaire mais déjà quelque peu prometteur. Ce ne fut malheureusement pas le cas de quelques autres dont le Ministre de la Fonction Publique qui a plutôt désagréablement surpris en apprenant à l'assistance, que sur la question cruciale de vérification des diplômes, il en était encore à se demander où stocker les diplômes, alors que selon les prévisions du « Programme d'Adjustement Structurel », la Fonction publique devrait être, au cours du mois de mars prochain, soulagée de la présence de deux mille cinq cents agents.

Mais au-delà, c'est la question de l'opportunité de la création de nouveaux ministères, notamment celui de la Fonction Publique et de la Réforme administrative à côté d'un département de l'Emploi qui se pose. Etait-on obligé de créer un ministère ou plusieurs autres ministères sans être en mesure de leur fournir les moyens nécessaires à l'accomplissement de leur mission ? Cela représente peut-être une autre paire de manche. Mais n'aurait-on pas pu en faire l'économie car nous ne voyons pas clairement la logique et la rentabilité d'une telle démarche.

José Edson

QUARTIER PASSIF ?

(Suite de la page 4)

de taire le génie littéraire et d'étouffer la possibilité même de recourir à la plume pour défendre des idéaux de justice et de liberté. Même si ce n'était pas le cas, — et nous le souhaitons vivement — l'éducation scolaire au Bénin a besoin d'être axée sur l'esprit d'initiative, d'invention et de créativité. Sans cela, entre autres éléments, le Renouveau sera lettre morte et notre pays ne pourra décoller.

Pour que le Renouveau ne rime pas avec la Révolution à la béninoise et que notre Patrie ne tombe pas de charnyde en scylla, « ENFANTS DU BENIN DEBOUT » DEBOUT ! pour inventer l'avenir...

Dieudonné DATONOU

(1) Entre autres ouvrages intéressants, nous nous permettons de citer les très récentes études : DIARRAH C. O., Vers la IIIème République du Mali, Harmattan 1991, et P. J. TEGBA, Ouverture démocratique en Afrique Noire ? Harmattan 1991, respectivement réalisées par un Malien et par un Camerounais.

SIRUS

(Suite de la page 2)

du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales qui avait en charge la Fonction publique, a dû fuir les « tracasseries » des Agents Permanents de l'Etat (A.P.E) pour se réfugier à la tête du nouveau ministère du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales, qui semble avoir été pour elle sur mesure, puisqu'elle n'est pas un « malabar ».

Cela ne paraît pas très sérieux. D'un côté, l'Etat devrait dégager près de 2 500 agents de la Fonction Publique, pour la seule année 1992, à partir des critères que les syndicats contestent, et de l'autre, des agents malhonnêtes, affublés de faux diplômes et autres titres, sont tapés dans l'ombre, font des pieds et des mains, parfois avec des complicités insoupçonnées, pour ne pas être détectés, reconnus comme faussaires et remerciés.

De quelle manière M. le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, qu'on nous a présenté comme un véritable « vider », veut-il procéder pour dénicher ces agents indélébiles ? Rassembler les diplômes dans un « magasin » n'est qu'un début...

Et ensuite ? A cette allure, l'opération ne risque pas de prendre fin avant que les Agents concernés ne soient admis « régulièrement » à la retraite « bien méritée » avec, par surcroît, les félicitations du Chef de l'Etat.

Tout laisse croire que le véritable goulot d'étranglement est ailleurs et il ne faut pas bialiser.

Si on a peur de fouiner dans tout ce « capharnaüm » et de tomber sur de gros morceaux, des intellectuels, des petits copains... ou si les agents commis à cette tâche de vérification des diplômes en sont dissuadés de mille manières, si tout ce boucan n'est que... du vent, il faut le reconnaître sincèrement et ensemble nous aviserons.

Car, ici comme ailleurs, le peuple veut la transparence, la vérité. Deux ministères avalent, entre temps, publiés quelques noms de fonctionnaires failliteurs qui se sont faufilés dans différents services relevant de leurs départements. Où en sont donc les autres ? Avant que n'entrent en vigueur les départs ciblés, la Fonction Publique doit être d'abord vidée des tricheurs, des resquilleurs quels qu'ils soient et aussi haut qu'ils puissent être perchés.

A L'ECOUTE DU PAPE

(Suite de la première page)

mi ceux-ci, la dignité de la personne humaine est fondamentale. Au-delà des besoins matériels, il y a aussi des exigences spirituelles bien plus élevées qui, par nature, doivent être satisfaites dans la gratuité d'un échange où la personne est reconnue et aimée pour elle-même.

Il faut, par conséquent, dépasser la mentalité purement utilitariste, qui ignore les dimensions transcendantes de la personne humaine et la réduit au cadre restreint de la production et de la consommation. Une société ainsi conçue n'est pas capable d'intégrer les plus faibles et les plus pauvres, ni ne parvient à répondre aux attentes des nouvelles générations, ne serait-ce que pour dépasser une certaine culture diffuse qui les renferme sur elles-mêmes, les amenant à rechercher des paradis artificiels et à échapper aux responsabilités de la vie familiale et sociale.

Il faut agir pour une société nouvelle, au sein de laquelle les personnes peuvent compter plus, où la lutte soit remplacée par la rencontre de liberté et de responsabilité, l'alliance entre le marché libre et la solidarité, pour promouvoir un type de développement qui protège la vie, qui défende l'homme, en particulier le pauvre et le marginal, qui respecte la création, œuvre de la main de Dieu.

La communauté des chrétiens ne devra jamais faire manquer sa contribution, qui s'inspire de l'Evangile, message de salut pour tout homme et pour tout l'homme, à la mise en œuvre de ce projet qui doit être poursuivi avec un réalisme débarrassé de toutes les utopies faciles.

Rome,
le 23 décembre 1991 :

Jean-Paul II
aux cardinaux, à la famille
pontificale et à la Prélature
romaine pour la
présentation des Vœux.

REPONSE AU JEU LES MOTS CROISES de la page 5

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	f	i	a	t	t	e	u	r	o	p
II	r	e	n	a	i	t	r	e	r	
III	a	v	i	s	e	r	o	n	e	
IV	i	r	e	d	e	n	t			
V	s	e	r	i	e					
VI	i	t	e	m	a	v	e	r		
VII	e	t	a	n	i	e	r	s		
VIII	r	e	i	n	e	t	t	e		
IX	s	o	t	a	v	e	t			
X	f	e	t	e						

LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

PRESSE OFFICIELLE ET POUVOIR QUE LE BON SENS L'EMPORTE !

Accomplir le devoir d'informer, et préserver la liberté de dire et d'écrire ce qui est vrai et ce, contre tous ceux que cela pourrait déranger : voilà l'objectif permanent auquel devraient œuvrer quotidiennement les journalistes.

Au Bénin peut-être moins que dans de nombreux pays africains ou sous-développés, la réalisation de cet objectif a des allures de défi ou de prouesses.

L'un des événements les plus marquants de la vie nationale béninoise ces derniers jours reste en effet sans doute le malaise perceptible au niveau des relations entre le Gouvernement et la Presse nationale.

Une crise de confiance serait-on tenté d'affirmer puisque les deux institutions sont encore communément qualifiées de 2ème et de 4ème pouvoirs, de l'Etat.

A première vue, la tentation est forte de banaliser le fait et de le renvoyer simplement au chapitre des soubressauts caractéristiques de la lutte inévitable et normale que se livrent inlassablement ces deux institutions dans tous les pays du monde.

Mais à y regarder de près, on réalise qu'il y a bien mieux qu'une simple répétition d'une sorte de « déjà vu », surtout dans le contexte actuel du Bénin, où tout se passe comme si certains principes abondamment décriés aujourd'hui, ne sont en réalité combattus que du bout des lèvres.

La récente affectation-surprise d'un journaliste de la Télévision nationale, semble s'inscrire dans cette logique. Le seul tort reconnu à notre confrère aura été l'annonce aux téléspectateurs de la parution d'une publication spéciale d'un bimensuel de la place, consacrée à un sondage d'opinion sur le Gouvernement.

On recherchera en vain dans les motifs ayant sous-tendu cette décision-sanction, le moindre indice d'une faute professionnelle. Dès lors survient une double interrogation, bête et banale, mais lourde de sous-entendus : D'où venons-nous et où allons-nous ? Quelques semaines plus tôt, un acte non moins troublant, mais non ébruité jusqu'à une date récente, avait été déjà posé dans le même office de « Radiodiffusion et Télévision du Bénin ». Le limogeage au cours du mois de décembre 1991, pour des raisons obscures, de l'ancien rédacteur en chef de la Radio et sa nomination au poste de responsable de la bande F.M. de la Radio Cotonou, une structure qui, en réalité, n'existe encore que de nom. Autrement dit une sorte de mise au « garage » pure et simple, mais déguisée.

La démission spectaculaire de l'intéressé quelques jours après sa

nomination a mis à nu les dessous de son éviction de son précédent poste. Et comme si cela ne suffisait pas, le pouvoir remettait à nouveau les pieds dans les plats quelques jours plus tard en nommant un autre journaliste et ce, au mépris de l'avis de l'intéressé, à la tête de la toute nouvelle Direction des Relations Publiques et de la Promotion de l'action gouvernementale, du non-moins récent Ministre chargé des Relations avec le Parlement, Porte-parole du Gouvernement. Mais l'offense fut tout simplement déclinée par le journaliste qui refusait certainement de s'accommoder d'un rôle de griot.

En principe une affectation d'un poste à un autre, sans retrogradation qui est une mesure disciplinaire, ne saurait être assimilée à une sanction.

ENCORE DES NOMINATIONS FANTAISISTES

Pour qui connaît la propension des cadres africains en général, et béninois en particulier, à s'accrocher aux postes de responsabilité ou à œuvrer par tous les moyens en leur possession (y compris les moins avouables) pour y parvenir, ces démissions recèdent des enseignements.

C'est peut-être le signe encourageant du reste, qu'au Bénin, l'heure approche enfin pour que la reconversion des mentalités tant souhaitée devienne une réalité, notamment pour les cadres ; et que bientôt, ceux-ci pourraient parvenir à cette hauteur d'esprit qui veut que l'on refuse de sacrifier sa dignité sur l'autel des intérêts matériels égoïstes et parfois déshonorants.

L'avenir, en tout cas, nous édifiera à ce sujet.

Pour l'heure, au-delà de tout ce qui s'apparenterait à des intrigues qui semblent se nouer et se dénouer au gré des humeurs, ce qui paraît le plus préoccupant c'est la question des nominations à des postes de responsabilité à l'ère du Renouveau démocratique.

Quels sont en réalité les critères auxquels obéissent ces nominations ? Deux ans après la Conférence Nationale et l'avènement au pouvoir de Nicéphore Dieudonné Soglo et malgré les critères claironnés ça et là depuis cette date pour sous-tendre les centaines de nominations opérées jusqu'à nos jours, la question n'a nullement un caractère anachronique. Au contraire, elle reste parfaitement actuelle et la réponse qui consisterait à réciter comme un credo les critères énumérés par le Chef de l'Etat du temps où il était encore Premier Ministre, à savoir, compétence, intégrité et l'engagement patriotique ne semble plus être réellement de mise.

Sinon, il devient alors franchement difficile de comprendre comment et pourquoi le Pouvoir peut procéder à la nomination à un poste de haute responsabilité d'un individu qui planche encore devant une commission d'enquête chargée de faire la lumière sur sa gestion antérieure au sein d'une structure de l'Etat. Tout accusé est présumé innocent tandis que sa culpabilité n'est pas formellement établie. Cependant, puisqu'il n'y a pas péril en la demeure, on serait tenté de penser que rien ne presse. A moins que...

Mais il faut bien avouer que cela paraît encore moins troublant que de nombreuses nominations précédentes qui ont vu l'accession à des niveaux de responsabilité très élevés dans le pays, d'individus qui s'étaient tristement illustrés sous le régime du P.R.P.B. (dont on nous abreuve continuellement des méfaits comme si le P.R.P.B. était une chose anonyme sans âme, sans corps, sans visage...) soit par leur indécence à l'égard de la chose publique, soit par leur incompétence prouvée à maintes fois.

Incontestablement donc il se développe dans le pays un réseau de nominations fantaisistes, fondées notamment sur des données subjectives comme les alliances, et autres affinités, et surtout sur un clientélisme de plus en plus criard qui amène à s'interroger sur les changements réels qui sont intervenus par rapport à la période tant décriée du P.R.P.B.

Et progressivement il naît au Bénin une nomenclature encore plus répugnante et plus méprisante que celle d'une certaine époque, et qui n'a qu'un seul souci : vivre dans l'opulence, l'insouciance et la facilité, donc accrochée aux privilèges, aux prébendes.

DES PRESTATIONS PEU CONVAINCANTES

La chose est encore plus perceptible et forcément plus déplorable en ce qui concerne certains ministères qui, depuis leur installation, continuent d'entretenir des doutes quant à leur faculté à s'élever réellement et valablement à la hauteur de la mission qui leur est confiée et à répondre efficacement à l'attente du peuple.

Pour s'en convaincre il n'est que d'observer leurs prestations en public notamment au cours des conférences de presse du Chef de l'Etat où, quand ils ne s'accrochent pas malencontreusement et honteusement à des bouts de papier dont ils tiennent coûte que coûte à livrer le contenu à l'assistance, ils cafouillent littéralement dans leurs réponses aux questions qui leur

ont été posées. Pis, il leur arrive même de laisser carrément de côté la question pour ne dire, en réalité, que ce qu'ils ont, eux, envie de dire.

Il n'est d'ailleurs pas rare, heureusement, de voir le Chef de l'Etat lui-même revenir à la charge, soit pour prêter une voix secourable, soit pour ramener à l'ordre, ou pour reprendre avec plus de précisions, les explications pas toujours convaincantes, sinon confuses, de ces ministres, nommés apparemment davantage par nécessité de répondre à des impératifs politiques que par souci d'exploiter leur compétence reconnue. A moins de choisir délibérément de jouer les autruches, il faudra reconnaître que de nombreuses nominations effectuées par le régime Soglo depuis son avènement au pouvoir restent tributaires de facteurs qui ont été dénoncés par la Conférence Nationale.

A ce train on peut s'autoriser à émettre des doutes sur les chances de succès de la culture de l'excellence à tous les niveaux, dont le Gouvernement actuel a fait, avec raison, l'un de ses chevaux de bataille. Et, de cette façon, c'est l'avenir du pays qui se trouve menacé puisqu'en définitive, le moindre mal dont le système peut se rendre responsable envers les générations instruites est de favoriser l'ascension préste et injuste de la médiocrité au détriment des valeurs et des compétences qui existent mais dont le seul tort serait de refuser d'emprunter les couloirs des intrigues politiciennes pour accéder à des fauteuils qui leur reviendraient logiquement eu égard à leur compétence, à leur ardeur au travail et à leurs qualités morales.

Dans ces conditions, les nombreux espoirs suscités par l'avènement au pouvoir d'une génération de technocrates présumés conscients des dangers que représentent ces nominations capricieuses, s'estomperont progressivement, s'ils n'ont pas commencé à l'être déjà. Mais il n'est pas encore tard de rectifier le tir. Des arrangements, des progrès véritables sont encore possibles. La balle est plus que jamais dans le camp du Gouvernement, notamment du Chef de l'Etat qui se doit de savoir que la plupart de ceux qui ont pris d'assaut sa diligence étaient dans « l'ancien train » et que ce sont des sangues déguisées en agneaux qui jouent les laudateurs, par intérêt.

Jacques Colon

La Démocratie sans
la Morale n'est
qu'une Farce
Frédérico Mayer

SOCIETE

BRESIL : LES ENFANTS ASSASSINES

En proie à une grave crise économique, le Brésil connaît actuellement une vague, sans précédent, de violence urbaine. Se substituant à la Justice, des « escadrons de la mort », de plus en plus audacieux, éliminent les délinquants ou supposés tels. Depuis quelque temps, ils n'hésitent plus à assassiner des enfants et des adolescents : un par jour dans les grandes villes.

Dix mille attaques à main armée dans les autobus de Rio de Janeiro, en 1990 ; un peu moins l'année dernière, selon les statistiques de la police. Organisés en bandes, les délinquants agissent aux heures de pointe dans les transports en commun, cambriolent les magasins, menacent de leurs revolvers les passants pour une paire de tennis, allant jusqu'à couper, dans la rue, la chevelure des femmes pour la revendre à des fabricants de perruques. Ils ne se contentent pas de voler, parfois ils tuent. Dans toutes les grandes villes, le phénomène ne fait que s'aggraver.

Livrés à eux-mêmes, couchant à la belle étoile, sans ressources pour survivre, des dizaines de milliers d'enfants errent dans les rues. Beaucoup ont entre 6 et 10 ans. Drogue et prostitution font des ravages. Victimes de la misère, ce sont les laissez-pour-compte de la société. Pour rechercher une solution à cette tragédie, de jeunes idéalistes se sont regroupés dans le Mouvement national des garçons et des filles des rues. Leur tâche est gigantesque. L'Institut brésilien de géographie et de statistiques estime que 10 %, à peine, des enfants de 10 à 14 ans qui travaillent sont déclarés par leur employeur. Ils ne bénéficient, par conséquent, d'aucun avantage social.

LES « ESCADRONS DE LA MORT »

Effrayée par la montée de la violence, la population reste généralement indifférente aux exactions des « escadrons de la mort ». Formés d'anciens policiers ou de tueurs à gage, ceux-ci éliminent impunément les individus suspects, bien souvent

après les avoir torturés. Aujourd'hui, ils ne font plus aucune distinction entre mineurs et adultes, abattant froidement des gamins de 9 ans, devant témoins. Il ne se passe pas de jour sans que la presse brésilienne relate des exécutions sommaires. Parfois, les habitants du quartier applaudissent. Le 27 août 1987, à Diadema, dans la zone industrielle de São Paulo, Paulo Fernando da Silva Ramos était assassiné de six balles de revolver par des « justiciers ». Sa fin dramatique fit grand bruit, car il avait joué le rôle de Pixote, dans un film d'Hector Babenco, incarnant, précisément, un enfant des rues. Des banderoles firent aussitôt leur apparition. « Pixote était un bandit. La société remercie la police ».

Après avoir mené une enquête minutieuse, l'Institut brésilien d'analyses sociales et économiques, dirigé par le sociologue Herbert Betinho de Souza, a établi que plus de 300 mineurs ont été assassinés en une année dans l'agglomération de Rio de Janeiro, dont le quart par des « escadrons de la mort ». Responsable de la sécurité publique à Rio de Janeiro, Helio Saboya, ancien militant des mouvements de défense des droits de la personne humaine, déclare : il existe vraiment un processus d'extermination des enfants dans plusieurs régions du pays. Je dois reconnaître, malheureusement, que des policiers tuent ou protègent les tueurs ».

Encouragés par leur impunité, les groupes d'extermination agissent comme une armée parallèle. Ils tuent pour de l'argent, celui que leur versent des commerçants et des citoyens en quête de tranquillité. Jamais, ou quasiment jamais, ils ne sont jetés en prison.

Edouard Bailly

LA CERAO : UN APPEL A LA JUSTICE ET AU PARTAGE

Du 4 au 9 février 1992 s'est tenu au Centre Jean-Paul Ier dans la commune de Bonoua (Côte d'Ivoire), le Conseil Permanent de la Conférence Episcopale de l'Afrique de l'Ouest (C.E.R.A.O.).

Le Conseil Permanent, on le sait, est l'organe qui prépare les travaux des Assemblées générales et assure le suivi des décisions qui y sont prises. En sont membres, le Président et le Vice-Président de la CERAO, les Archevêques, les présidents des Conférences épiscopales nationales de la sous-région, les présidents des commissions et les responsables de secrétariats.

Ont pris part à cette réunion autour de Son Eminence le Cardinal Bernard Yago, Archevêque d'Abidjan et de Son Excellence Monseigneur Anselme Sanon, Evêque de Bobo-Dioulasso et Président de la C.E.R.A.O., onze Archevêques et Evêques Présidents de Conférences Episcopales ou Présidents des Commissions de travail de la C.E.R.A.O.

Dans son discours d'ouverture le Président de la C.E.R.A.O. a donné l'ordre du jour suivant :

- le changement du Secrétaire qui arrive en fin de mandat,
- la préparation de l'Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques,
- l'examen du suivi des décisions de la dernière Assemblée Générale,
- la réflexion sur les institutions de la C.E.R.A.O.,
- l'examen et la discussion des rapports des Commissions de travail.

Des échanges de ce Conseil Permanent, on retiendra particulièrement quatre points :

- 1.) — Le changement du Secrétaire Général.
- 2.) — L'Institut Supérieur Africain de Communication.
- 3.) — La préparation du Synode Africain.
- 4.) — La situation socio-politique dans nos pays.

I — LE CHANGEMENT DU SECRETAIRE GENERAL

L'Abbé Blaise Anoh, prêtre de l'Archidiocèse d'Abidjan au service de la C.E.R.A.O. comme Secrétaire Général pendant neuf ans est remplacé par l'Abbé Denis Amuzu, prêtre de l'Archidiocèse de Lomé.

II — L'INSTITUT SUPERIEUR AFRICAIN DE COMMUNICATION (I.S.A.COM)

Au nom de tous les Evêques de la sous-région, le Conseil Permanent prend l'engagement de conduire à bien le projet de l'Institut Supérieur Africain de Communication dont le but est de former des gens capables d'utiliser les moyens audiovisuels dans le travail d'évangélisation.

III — LA PREPARATION DU SYNODE AFRICAIN

C'est avec beaucoup de satisfaction que le Conseil Permanent constate que la préparation du Synode Africain se poursuit à tous les niveaux. La phase finale sera le colloque prévu pour l'été 1992, qui conjointement sera organisé et animé par l'ICAO, la Commission Théologique, et la Commission de la Religion Africaine Traditionnelle.

IV — LA SITUATION SOCIO-POLITIQUE DANS NOS PAYS

Fort interpellés par les misères et les souffrances des peuples de la sous-région, les Evêques ont échangé longuement sur la crise socio-politique qui persiste dans leurs pays et qu'aggrave la crise économique mondiale. Ils constatent un peu partout le passage difficile du monopartisme au multipartisme. Si la démocratie pluraliste favorise

avant, elle n'engendre pas automatiquement une société meilleure : les institutions valent les hommes. Témoins les violences sur les personnes et sur les biens, les fraudes électorales dont nos pays sont actuellement le théâtre. Témoins aussi les multiples et épineux problèmes des gouvernements de transition. Comment s'étonner dès lors de la persistance des conflits sociaux et des remous tant dans le monde scolaire que dans le monde du travail.

Devant une telle situation de tension permanente et explosive, les Evêques estiment que davantage de dialogue, de transparence et de tolérance permettrait la réalisation d'un véritable Etat de droit et créerait les conditions favorables à l'avènement de la paix sociale. Voilà pourquoi ils en appellent aux responsables de la vie politique, aux jeunes, et à tous.

— AUX TENANTS DU POUVOIR

De vous dépend le climat de liberté, de vérité, de justice et de solidarité qui permettra à toutes les personnes et aux groupes qui composent la société d'apporter leur contribution à la construction d'un Etat fort et prospère. N'ayez pas peur de prendre l'initiative du dialogue avec tous, même avec ceux qui ne partagent pas toujours vos opinions. Portez une attention particulière aux paysans qui sont parmi les premières victimes de la crise économique. La paix sociale est à ce prix.

— AUX PARTIS POLITIQUES

Votre combat pour plus de justice et de démocratie vous honore. Que les difficultés et les obstacles que vous rencontrez ne vous fassent pas céder à la tentation du recours à la violence, au mensonge ou à d'autres moyens que votre propre conscience et votre idéal réprouvent.

Que vous soyez des villes ou des villages, nous partageons avec vous vos inquiétudes et angoisses. Concernant votre avenir, soyez vous-mêmes, lucides et libres de toute manipulation. Développez les liens de solidarité entre vous, et construisez votre vie dans l'effort partagé, dans la générosité, dans le respect absolu du bien commun, ce bien commun que les générations précédentes vous laissent pour le faire fructifier.

— A TOUS

Hommes et femmes du Nord et du Sud, des savanes et des forêts, les temps que nous vivons nous invitent à retrouver nos racines profondes et à nous mettre courageusement au travail pour bâtir notre avenir. En cette période de violence et de mutation, considérons tous comme un devoir sacré et inviolable de respecter la vie et la dignité de tout homme. Faisons preuve de lucidité pour discerner le bien et le mal. Si nous ne céons pas au désespoir et à la fatalité, les chemins nouveaux de solidarité que nous ouvrirons, seront chemins d'espérance et de vie meilleure pour nos pays.

Fait à Kodjokoboué, le 7 février 1992